

A PROPOS DE LA PROBLEMATIQUE DU CHOMAGE DES JEUNES DU POINT DE VUE DU MONDE DE L'ENSEIGNEMENT

Résumé de l'exposé de BEAT W. ZEMP, président de LCH et président de la Conférence Ebenrain, prononcé le 1.6.2005 à l'occasion de la session du Groupe parlementaire pour le travail (traduction par le SER, Syndicat des Enseignants Romands)

1. RECONNAISSANCE DES FAITS RELATIFS AU CHOMAGE DES JEUNES

Les problèmes du chômage des jeunes sont connus depuis longtemps et ils sont largement attestés par les études les plus récentes (AMOS – Arbeitsmarktbeobachtung Ostschweiz, Aargau und Zug (observation du marché du travail en Suisse orientale et dans les cantons d'Argovie et de Zoug); analyse de la situation, septembre 2004, statistique du travail des 15 à 24 ans réalisée par le SECO; explications et mesures du DFE de février 2005). En résumé, on peut affirmer ce qui suit:

- L'offre est toujours trop restreinte, si bien que chaque année des milliers de jeunes ayant terminé leur scolarité ne trouvent pas de place d'apprentissage et n'obtiennent par conséquent aucun certificat de niveau secondaire II.
- Selon l'OFS, l'évolution démographique rendra le problème encore plus aigu jusqu'en 2008. En effet, nous devons nous attendre à une nouvelle augmentation du nombre d'élèves du niveau secondaire II. L'excédent de jeunes en attente et qui poursuivent leur formation scolaire retardera encore la résolution du problème.
- Le chômage des jeunes demeure à un niveau élevé avec 6% chez les 20 à 24 ans, pour l'ensemble de la Suisse; il est un peu plus bas pour les 15 à 19 ans. Alors que le dernier groupe ne trouve pas de place d'apprentissage à l'issue de sa scolarité obligatoire, le premier groupe ne parvient pas à s'intégrer au marché du travail malgré un apprentissage achevé avec succès.
- La moitié environ des jeunes sans emploi ne sont en outre par inscrits auprès d'un ORP et ne figurent donc pas du tout dans les statistiques officielles du chômage. Selon l'enquête suisse sur la population active de l'Office fédéral de la statistique, environ 38'500 jeunes âgés de 15 à 24 ans étaient inscrits l'an dernier auprès des ORP en tant que demandeurs d'emplois. Leur nombre réel est par conséquent encore plus élevé.
- Les professions les plus touchées se situent dans les branches commerciales du bureau et de la vente.

Il existe donc un besoin urgent de résoudre ce problème. Il ne suffit pas de lancer des appels aux milieux économiques en faveur de la création de places d'apprentissage et de l'intégration au marché du travail des jeunes qui ont terminé leur formation.

Postadresse

Ringstrasse 54
CH-8057 Zürich

Telefon und Fax

T +41 44 315 54 54
F +41 44 311 83 15

Internet

E info@lch.ch
W www.lch.ch

2. NE PAS ENJOLIVER NI DRAMATISER LES PROBLEMES ET CESSER DE JOUER AU «PIERRE-NOIR»

Les réactions au problème du chômage des jeunes consistent soit à les ignorer («le problème se résoudra de lui-même lors de la prochaine reprise de la croissance»), soit à les minimiser («la situation est encore bien pire à l'étranger»), soit encore à les dramatiser («chaque jeune chômeur est une bombe sociale en puissance»). Et comme pour tout problème similaire dans d'autres domaines, nous sommes confrontés à deux types de réactions bien connus: le jeu du «Pierre-Noir» et les recettes miracles. Aucune des deux ne nous fait avancer. Au lieu de se passer le «Pierre-Noir» de main en main ou de proclamer à hauts cris des recettes miracles élémentaires, tous les participants feraient mieux de s'asseoir à une table pour chercher des solutions concrètes. Mieux vaut agir que réagir, et pas seulement en Suisse romande et au Tessin, où le taux de chômage se situe sensiblement au-dessus de la moyenne suisse et où par conséquent des efforts particuliers ont été entrepris: le modèle novateur des semestres de motivation SEMO (combinaison de formation pratique en atelier d'apprentissage et d'enseignement théorique en langues et en mathématiques) est attribué au canton du Valais et se pratique avec succès dans l'ensemble de la Suisse romande. Dans le canton du Tessin, les inspecteurs d'apprentissage ont agi avec succès en qualité de «démarcheurs» et sont parvenus à obtenir de nouvelles places d'apprentissage en suffisance. Les modèles de ce genre sont garants de réussite; ils doivent être introduits sur tout le territoire et largement appliqués.

3. METTRE EN ŒUVRE LES RECOMMANDATIONS DES EXPERTS

Pour ce qui concerne le chômage des jeunes, la situation en Allemagne est comparable à celle de la Suisse. En 1999, l'Office fédéral allemand de l'économie et du travail a édicté des directives en faveur d'un programme urgent de réduction du chômage des jeunes; il comporte des prestations à fournir aux jeunes jusqu'à 25 ans, dans 11 domaines. En novembre 2003, ce programme urgent a été remis à jour et son application a été prorogée.

En Suisse, après le rejet de l'initiative sur l'apprentissage en mai 2003, quelques efforts ont été entrepris en faveur de la réduction du chômage des jeunes. Le succès de ces efforts n'est cependant pas encore décisif en raison de la dimension croissante de ce problème. En Suisse non plus, on ne manque pas d'idées ni de recommandations à ce sujet. Pourtant, il manque du côté des autorités, des cantons et du secteur économique une volonté réelle d'appliquer toutes ces mesures et recommandations. Et les appels du Conseil fédéral aux instances économiques sont aussi peu couronnés de succès que les attentes à l'égard d'une reprise de la conjoncture. Au contraire, la situation tendue que nous connaissons a conduit à des diminutions des salaires des apprentis et même à des offres de vente des places d'apprentissage.

Les mesures suivantes doivent être considérées comme particulièrement prometteuses de succès pour la transition du monde scolaire à la formation professionnelle:

- Un «case management» professionnel des jeunes aux faibles performances scolaires.
- L'introduction d'un engagement constant de conseillers («Les aînés en faveur des cadets», entre autre par le recours aux clubs de services comme le Kiwanis, le Rotary, le Lions Club, etc.).
- La constitution de dossiers pour les jeunes postulants, avec une aide à la postulation pour les familles défavorisées au niveau de la formation ou les familles d'immigrés.
- La définition d'offres de ponts établis sur des bases financières solides et qui offrent un contrat de formation ciblé.
- L'apport aux jeunes par l'AC d'un soutien à la recherche d'une place d'apprentissage (par exemple semestres de motivation).

Si tout cela ne suffit pas, il faudra envisager des mesures plus dures, comme la création dans les différentes branches, de fonds de formation généralement obligatoires pour rendre moins attrayante la propension à prendre le train en marche (on prélève sur le marché du travail des apprentis formés, mais on n'en forme aucun soi-même).

4. MEILLEURE COLLABORATION ENTRE L'ECONOMIE ET LA POLITIQUE DE FORMATION

Il est urgent de favoriser une meilleure transition entre le monde scolaire et la formation professionnelle, puis avec le monde du travail. Le marathon des postulations pratiqué aujourd'hui est frustrant pour de nombreux jeunes et dommageable pour l'enseignement. Les jeunes le perçoivent comme un signal qui leur indique que la société ne veut pas d'eux, ou ne peut pas les utiliser, ce qui ne peut manquer d'avoir des conséquences dévastatrices durables. Les nombreux tests extrascolaires dévalorisent en outre les certificats scolaires officiels et sont déloyaux car ils ne découlent pas d'un «plan d'études de base» harmonisé entre tous les cantons. Ils désavantagent en particulier les élèves des classes pratiques (école primaire supérieure), car la majorité de ces tests d'aptitude prennent en considération les cycles d'études des écoles secondaires. Une meilleure collaboration entre les instances scolaires publiques, la formation professionnelle, l'économie et les autorités responsables du marché du travail est indispensable pour améliorer la situation peu satisfaisante de la transition entre l'école et l'apprentissage. L'enseignement doit y apporter sa contribution en introduisant des systèmes mieux harmonisés d'évaluation pendant la scolarité.

5. «OBLIGATOIRES ET LIBRES» PAS SEULEMENT EN PATINAGE, MAIS AUSSI DANS LES ECOLES

Par une standardisation intercantonale des exigences scolaires minimales à atteindre (projet HarmoS de la CDIP) et un assouplissement de la transition du monde scolaire au monde professionnel par l'atteinte d'un niveau obligatoire en fin de scolarité, il serait possible d'obtenir des améliorations sensibles de la situation de cette transition. La condition à cela réside dans un «mastery learning» conséquent (une étude insistant sur les buts à atteindre) qui ne mesure pas seulement les résultats au cours des années scolaires et des cycles d'étude, mais se fonde constamment sur les objectifs minimaux de l'enseignement et les profils de compétences individuels. En parallèle à cela, un développement constant des potentiels des élèves doit veiller à l'encouragement de leurs points forts personnels. Cette séparation entre une «partie obligatoire» (atteinte des objectifs minimaux par tout le monde) et une «partie libre» (développement du potentiel par un enseignement adapté aux points forts individuels) doit être expérimentée en tant qu'alternative à la procédure actuelle peu satisfaisante de la compensation par les notes. Sans un cadre de référence intercantonal clair, les certificats scolaires conventionnels ne servent ni les jeunes, ni l'économie.

Pour réaliser ce progrès considérable dans le domaine de l'assurance de la qualité, les écoles ont besoin, pour l'évaluation des performances, non seulement de standards de formation et de procédures de test harmonisés sur un plan intercantonal dans toutes les branches, mais aussi de suffisamment de ressources et de mesures d'encouragement pour pouvoir assumer ces tâches exigeantes de diagnostic et de test pour chaque élève. Les projets comme le «Poste d'aiguillage», système Internet expérimental destiné aux élèves du milieu de la 8^e année scolaire, qui sera mis en service au cours de l'année à venir dans les cantons de Zurich (dans les écoles pilotes) et de Saint-Gall, vont dans ce sens. Ce «Poste d'aiguillage» permettra aux élèves de tester online leurs capacités en allemand, mathématiques, français, anglais et sciences naturelles pour établir ainsi leur profil personnel de compétences et planifier des mesures d'amélioration. Il est fondé sur un cadre de référence dans lequel les compétences sont décrites à trois niveaux. Au lieu que les entreprises imposent aux candidats à leurs places d'apprentissage des tests de performances scolaires supplémentaires qui leur sont propres, elles pourront se limiter à l'examen des aptitudes personnelles et de la motivation de leurs postulants à l'apprentissage.

6. CONDITIONS DE TRAVAIL ET D'ENSEIGNEMENT COMPARABLES A CELLES CREEES DANS LES PAYS PISA DE POINTE

Les résultats que les jeunes Suisses obtiennent au test PISA sont constamment comparés à ceux des Finlandais, qui occupent le premier rang dans ce domaine. Même si les résultats des Suisses sont bons à très bons, en particulier dans les branches des mathématiques, des sciences naturelles et de la résolution des problèmes, PISA a révélé pourtant une série de problèmes et de faiblesses (défauts d'aptitude à la lecture et d'intégration sociale de jeunes issus des couches défavorisées sur le plan de la formation et chez les immigrés). De telles comparaisons en «output» ne sont cependant sensées que si l'on compare simultanément les facteurs en «input» que sont les conditions concrètes de l'enseignement et les conditions de travail du personnel enseignant. Et sur ce plan la Suisse se distingue de la Finlande, à son désavantage (un horaire de travail jusqu'à 40% plus chargé pour les enseignants, moins de personnel d'enseignement et de suivi par classe, dix fois plus d'enfants de langues étrangères et des jeunes de très nombreuses ethnies, trois fois plus de branches d'enseignement qu'en Finlande, etc.). En plus de leurs maîtres de classes et de leurs enseignants spécialisés, les élèves finlandais disposent dans leurs écoles de directeurs professionnels, d'assistants et de psychologues scolaires, d'assistantes de santé, de psychologues spécialisés, de tuteurs et de conseillers en orientation scolaire. Toutes les personnes qui exigent que la Suisse obtienne des résultats de pointe au test PISA doivent veiller simultanément à ce que les conditions d'enseignement et de travail dans les écoles suisses se situent à la pointe elles aussi.

7. EXIGENCES PARTICULIERES POUR LES «ELEVES A RISQUE» DES COUCHES DEFAVORISEES AU NIVEAU DE LA FORMATION

Différentes études ont révélé qu'une formation insuffisante conduit aux risques de pauvreté les plus élevés, en Suisse également. Le seuil d'entrée dans la vie professionnelle est décisif pour l'entrée ou non dans une «carrière de la pauvreté», tout particulièrement pour ceux qui appartiennent au groupe des «élèves à risque» selon le test PISA. En Suisse, ils peuvent représenter 16% d'une volée selon le test PISA de 2003! Ils proviennent de couches défavorisées sur le plan de la formation et appartiennent souvent à des familles immigrées. PISA a pu démontrer que le succès scolaire dépend très fortement de l'origine socioéconomique, ce qui est surtout le cas dans les classes pratiques (école primaire supérieure). Selon une étude PISA, les connaissances de ces jeunes sont en général insuffisantes pour permettre de terminer avec succès un apprentissage.

Mais les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle ont toutes les chances de devoir frapper un jour à la porte de l'assistance sociale. Il est terrifiant de constater que certains de ces jeunes déclarent comme «profession souhaitée» celle de rentier AI ou de bénéficiaire de l'aide sociale – non pas par cynisme mais par manque d'autre possibilité! Ces personnes sont poussées vers des voies de garage et n'ont plus aucune chance de subvenir elles-mêmes à leurs besoins. Si nous ne voulons pas que ces jeunes sans formation de base soient abandonnés à un avenir professionnel incertain, nous devons offrir davantage de possibilités d'apprentissage aux élèves à la scolarité déficiente (par exemple une formation professionnelle de base de deux ans en tant qu'offre de niveau inférieur). Dans le cas contraire, la paupérisation, et donc la radicalisation d'une partie des jeunes adultes dépourvus de toute perspective, est inévitable. Ce sont justement les jeunes adultes qui ont besoin, au cours de cette phase importante de leur vie, d'une structure de travail fixe et d'avoir l'impression d'être utiles.

Pour l'enseignement, cela signifie la nécessité d'aller au-devant des besoins particuliers de ces élèves à risque, qui ne peuvent pas compter sur le soutien de leurs familles. En plus d'une amélioration de leurs compétences techniques, leurs aptitudes personnelles et sociales doivent également être renforcées. Les maîtres d'apprentissage se plaignent souvent non seulement d'apprentis mal formés (en particulier de déficiences en lecture et en écriture), mais encore de mauvaises formes de comportements et de manque de persévérance qui provoquent un nombre croissant d'interruptions des apprentissages.

Avec l'introduction de structures journalières (écoles prenant en charge les élèves pour la journée complète, horaires bloqués, cantines scolaires, aide aux devoirs), l'école publique peut répondre de manière ciblée aux besoins particuliers de ces jeunes. Les élèves de langues étrangères ou les enfants des couches défavorisées au niveau de la formation ne sont pas plus stupides que les autres jeunes ou que les autres enfants. Ils ont seulement besoin d'un meilleur suivi et d'encouragements ciblés pour leur permettre de développer pleinement leur potentiel.

Tout cela ne peut être obtenu gratuitement, il faut même passablement de moyens si l'on veut maintenir un niveau de qualité approprié. Mais abandonner simplement cette tâche par crainte des coûts nous reviendrait certainement plus cher à long terme. Par conséquent, nous devons traiter le problème ici et tout de suite - et pas seulement en débattre!

ZP/30.5.2005